De Port-Louis à Anse Laborde (BNGT 1)

Grande-Terre Nord



signalétique (PNG)



Première des 3 étapes de la Boucle du Nord Grande-Terre : de Port-Louis (Beauport) à Anse-Bertrand (Anse Laborde), en passant par le littoral du Grand Cul-de-Sac Marin.

Au travers des sentiers de randonnée de la Boucle, découvrez les richesses du territoire du Nord Grande-Terre !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 13.2 km

Dénivelé positif : 69 m

Difficulté : Facile

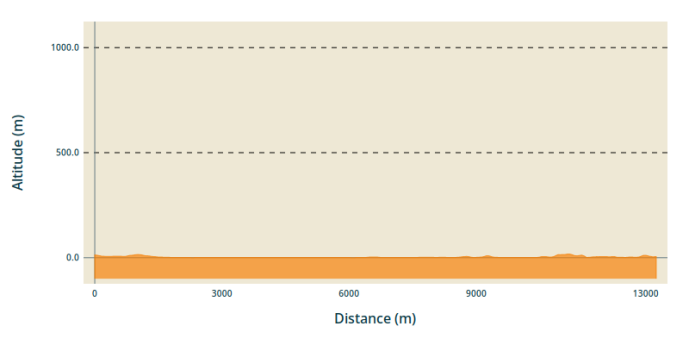
Type : Aller simple

Thèmes : Boucle du nord Grande-Terre, Etang et zone humide, Littoral et falaise, Patrimoine culturel et bâti, Zone de détente

Itinéraire

Départ : Port-Louis, site de Beauport
Arrivée : Anse-Bertrand, plage de l'Anse Laborde
Balisage : Boucle nord Grande-Terre PR Sentier du Littoral VTT
Communes : 1. Port-Louis
2. Anse-Bertrand

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 17 m

Balisage : jaune + poteaux avec logo CANGT.

Partant du site de Beauport ("Pays de la canne"), cette première étape traverse le bourg de Port-Louis, puis passe à la plage du Souffleur ; de là, elle emprunte ensuite la **trace du littoral Port-Louis / Anse-Bertrand** (sentier Lavolvaine + sentier Pointe Plate).

Arrivée Plage de La Chapelle, traverser le bourg d'Anse-Bertrand puis prendre en direction du nord vers Anse Laborde, site d'arrivée de cette 1ère étape.

Source d'informations : "Discours interprétatif de la Boucle du nord Grande-Terre" - CANGT / AVPMC J.Barfleur, 2016.

Pour plus d'informations sur la Boucle du Nord Grande-Terre, voir la page : http://www.randoguadeloupe.gp/informations/partenariats/

Sur votre route...



- Usine de Beauport (A)
- Dispensaire (C)
- Maison "Yang-Ting" (E)
- Boulevard principal (G)
- Phare de Port-Louis (I)
- Cimetière de Port-Louis (K)
- Pointe des Mangles (M)
- Batterie Pointe d'Antigue (O)
- Saint-Pierre (Q)
- La mare indigo (S)
- Cimetières d'Anse-Bertrand (U)
- Chapelle de la Piéta (B)
- Mairie de Port-Louis (D)
- Palais de justice (F)
- Eglise de Port-Louis (H)
- Plage du Souffleur (J)
- "Chimen Kas Moustach" (L)
- Chapelle (N)
- Pointe d'Antigue (P)
- Anse Colas (R)
- Plage de La Chapelle (T)
- Eglise d'Anse-Bertrand (V)

Débarcadère d'Anse-Bertrand (W)
Ancienne prison (X)
Ravine Sable (Y)
Anse Laborde (Z)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Etre vigilant dans les déplacements/traversées sur la route (trafic routier).

Le littoral du nord Grande Terre compte des sites de ponte de tortues marines. Merci de respecter les plages !

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parkings et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Pointe-à-Pitre / Abymes / Morne à l'Eau / Petit-Canal / Port-Louis / Anse-Bertrand : **lignes 102 et 112.**

Toute l'année, les lignes du Transports Urbains du Nord Grande-Terre (TUNGT) desservent la Boucle, permettant de rejoindre le point de départ ou de quitter facilement le sentier.
Lignes : U6 et U9.
Pour plus d'informations, consultez le site https://cangt.monbus.mobi
ou contactez le TUNGT :
48 Boulevard Rougé – 97160 Le Moule
tél : 0590 20 64 08.
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h et le mercredi de 9h à 13h.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16v41572°N - Long : 61,51445°W.

Entre les bourgs de Port-Louis et Petit-Canal, sur la route RN6 : prendre la direction du lycée et du site de Beauport. Suivre le balisage "Beauport, pays de la canne".

Parking conseillé

Parking de départ : Port-Louis, site de Beauport

Accessibilité

A Port-Louis, un carbet pique-nique adapté aux personnes à mobilité réduite est situé sur la plage du Souffleur.
A Anse-Bertrand, le Parc national a aménagé avec la commune un observatoire ornithologique situé à Ravine Sable. L'installation est accessible par un chemin adapté ; deux espaces d'observation sont prévus à hauteur des personnes à mobilité réduite.

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"
2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis
contact@lenordguadeloupe.com
Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48
http://www.lenordguadeloupe.com

Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Usine de Beauport (A)

L'usine de Beauport, créée en 1863 sur le site de l'habitation sucrerie Beauport, contrôle en 70 ans plus de 8000 ha au nord Grande-Terre qu'elle irrigue d'un réseau dynamique de voies ferrées.

Attribution : archives



Chapelle de la Piéta (B)

200m au nord de la route, la chapelle de la Piéta, sise à l'intérieur du moulin de l'habitation Beauport.

Attribution : CANGT



Dispensaire (C)

Ancien dispensaire construit par Ali Tur après le cyclone de 1928.

Attribution : PNG



Mairie de Port-Louis (D)

La Mairie de Port-Louis, initialement bâtie sur le littoral, détruite en 1928, reconstruite par Corbin durant la décennie 1930.

Attribution : PNG



Maison "Yang-Ting" (E)

Maison patrimoniale Yang-Ting, réhabilitée en Office du tourisme de Port-Louis.

Attribution : PNG



Palais de justice (F)

Ancien Palais de justice, construit par Ali Tur au début de la décennie 1930, à l'emplacement de l'ancienne mairie.

Attribution : CANGT



Boulevard principal (G)

Boulevard de Port-Louis, axe historique du bourg depuis le XVIIIème siècle.

Attribution : PNG



Eglise de Port-Louis (H)

Eglise et sa place, initialement bâtie en 1725, trois fois détruite au XIXème siècle, toujours rebâtie au même emplacement.

Attribution : PNG



Phare de Port-Louis (I)

Phare, symbole de la rade de Port-Louis.

Attribution : CANGT



Plage du Souffleur (J)

Plage du Souffleur, espace historique port-louisien, pôle balnéaire réputé de la Guadeloupe.

Attribution : PNG



Cimetière de Port-Louis (K)

Cimetière de Port-Louis et sa diversité de tombes.
Le parking du cimetière de Port-Louis, au parcours direct longeant la plage vers le nord, s’ajoute celui du Conservatoire du Littoral «Tras Kas Moustach».

Attribution : PNG



"Chimen Kas Moustach" (L)

Parcours du Conservatoire du Littoral *"Tras Kas Moustach"*, de découverte des marais de Port-Louis, qui rejoint l'axe principal à la Pointe des Mangles.
Attention, accès déconseillé au platelage (aménagement endommagé).

Attribution : PNG



Pointe des Mangles (M)

La Pointe des Mangles, là où la mer et les eaux des marais s'entremêlent. Un lieu de pêche, mais aussi spirituel de bains «démaré» (de délivrance), non loin de la tour ornithologique d'observation.

Attribution : PNG



Chapelle (N)

La chapelle "Notre Dame des Marais" ou "Chapèl Kilibwa", est inscrite dans un réseau de chapelles littorales de la côte sous le vent du Nord Grande-Terre.

Attribution : CANGT

Batterie Pointe d'Antigue (O)

Vestiges enfouis de l'ancienne batterie de la Pointe d'Antigue, poste de défense avancé de la rade de Port-Louis.



Pointe d'Antigue (P)

La Pointe d'Antigue ou "Gros Kay", pointe rocheuse stratégique, unique point de vue embrassant tout le "Gran V", le Grand Cul-de-sac marin.

Attribution : CANGT



Saint-Pierre (Q)

Circuit secondaire de l'Habitation Saint-Pierre, importante habitation littorale au nord des marais.

Attribution : CANGT



Anse Colas (R)

Anse Colas, lagon incrusté dans une échancrure rocheuse, espace de rencontres et de détente, à la frontière des territoires ansois et port-louisiens.

Attribution : PNG



La mare indigo (S)

La mare indigo, à quelques encablures de la côte, témoin de la prégnance humaine entre savanes, fourrés et jardins.
(visible 150m à l'est du chemin principal)

Attribution : CANGT



Plage de La Chapelle (T)

La plage de la Chapelle, vive et accueillante, site historique d’entrée du territoire ansois au XVIIIème siècle (vestige de l’implantation religieuse originelle).

Attribution : PNG



Cimetières d’Anse-Bertrand (U)

Les deux cimetières d’Anse-Bertrand, marqueurs temporels de la genèse littorale de son passé.

Attribution : PNG



Eglise d'Anse-Bertrand (V)

L’église et sa place, coeur du bourg ouvert sur l’Anse à Bertrand.

Attribution : PNG



Débarcadère d'Anse-Bertrand (W)

Les anciennes citernes, ou comment préserver l’eau, et l’ancien débarcadère, trace des relations maritimes entre le bourg, Port-Louis et Pointe-à-Pitre, encore vivaces au début du XX ème siècle.

Attribution : CANGT



Ancienne prison (X)

L’ancienne prison bâtie à la veille de l’abolition de l’esclavage, au milieu du XIX ème siècle, située sur le boulevard, dans le quartier historique des marins-pêcheurs.

Attribution : PNG



Ravine Sable (Y)

Ravine Sable, point d’ancrage de la culture maritime ansoise, agrémenté de sa précieuse zone humide à la riche avifaune, aux pieds des falaises.

NB : observatoire ornithologique sur la zone (inauguré le 10 octobre 2017 par la commune de l'Anse-Bertrand et le Parc national)

Attribution : PNG



Anse Laborde (Z)

L’Anse Laborde, pôle balnéaire ansois réputé, porte d’entrée des falaises du Nord.
Elle est bordée par la Pointe de la Petite Vigie, sentinelle avancée du plan d’eau urbain.

Attribution : PNG